Image not found or type unknown

Depose de permis de construire un garage

Par **mandesha**, le **26/01/2012** à **09:48**

Bonjour,
Je souhaite construire un garage sur mon terrain, accolé éventuellement à la maison. Mon terrain étant de 7500 m² avec un COS à 0.03, il semble que j'aie droit à 225 m² de construction. Or lorsque j'ai consulté les plans fournis par l'ancien propriétaire lors de l'achat de la maison, il apparait qu'ils ont eu un permis de construire pour 148 m² de surface alors qu'en réalité la maison fait 240 m² environ de surface habitable. Bien que j'ai rectifié la surface au niveau des impots fonciers, je ne possède pas de plan de la maison telle qu'elle est réellement. pensez-vous que je puisse déposer la demande de permis et qu'il pourra être accepté?
merci de votre aide

Par **Pika_109**, le **26/01/2012** à **13:55**

Bonjour,

Vous avez actuellement déclaré une SHON de 240 m² alors que votre terrain ne vous en autorise que 225m². Vous êtes donc déjà en dépassement de COS et n'avez donc plus de droit à bâtir

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés